



N° 0513-2024/MS/DC/SGM/SP

Cotonou, le 24 MAI 2024

Appel à candidatures

I. Contexte

Pour moderniser les infrastructures et le plateau technique, optimiser les ressources matérielles, financières et humaines, élever la qualité des services des soins offerts aux populations et réduire significativement le nombre d'évacuations sanitaires, le Gouvernement a construit dans la Commune d'Abomey-Calavi un établissement hospitalier de standing international capable de prendre en charge sur place les cas des pathologie les plus graves touchant différents organes notamment ceux qui faisaient l'objet des dites évacuations appelé Centre hospitalier international de Calavi (CHIC).

Le Centre hospitalier international de Calavi (CHIC) ouvrira ses portes en novembre 2024.



Le CHIC est un établissement de santé pluridisciplinaire de référence internationale. Il a pour mission d'offrir des soins de haut niveau aux populations du Bénin et de la sous-région.

Le CHIC est construit sur une surface de 16 hectares et dispose d'une capacité de 436 lits et places. Il comprend :

- un pôle urgences et réanimation ;
- un pôle cardio métabolisme ;
- un pôle oncologie ;
- un pôle digestif médico-chirurgical ;
- un pôle locomoteur et neurochirurgical ;
- un pôle cardiovasculaire et thoracique ;
- un pôle néphro-urologique ;
- un pôle tête et cou.



Ces pôles sont soutenus par un bloc médicotechnique comprenant entre autres :

- un plateau de biologie centralisé (*biochimie, hématologie-cytologie, bactériologie, parasitologie, mycologie, virologie, toxicologie*) et un laboratoire d'anatomopathologie ;
- un plateau d'imagerie médicale (*radiographie, IRM, scanner, échographie, mammographie*) ;
- un service complet de radiothérapie et de médecine nucléaire y compris un cyclotron ; et
- neuf (09) blocs opératoires.

Le Gouvernement a confié à AP-HP international le soin de préparer, en lien avec le Ministère de la Santé, la mise en service de cet hôpital. Dans ce cadre, il est lancé le présent appel à candidatures pour le recrutement des ressources humaines afin d'assurer la mise en service de cet hôpital.

II. Postes à pouvoir

N°	Poste	Nombre de place	Profil requis et Principales attributions
1.	Personne responsable des marchés publics	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
2.	Pharmacien	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
3.	Responsable du service de gestion du personnel	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
4.	Responsable de la division employabilité et gestion des carrières	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
5.	Directeur des Affaires financières	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
6.	Directeur des services logistiques et généraux	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
7.	Responsable du service économat	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
8.	Cadre de santé responsable de secteurs d'activités de soins (Surveillants de secteurs d'activités de soins)	Dix 10	<i>Voir fiche de poste</i>
9.	Chef de service de radiologie	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
10.	Chef de service de biologie médicale	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
11.	Chef de service de biochimie, hémato-cytologie, immunologie	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
12.	Chef de service d'anatomopathologie	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
13.	Chef de service de pharmacie	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
14.	Chef de service de cardiologie	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>





N°	Poste	Nombre de place	Profil requis et Principales attributions
15.	Chef de service d'oncologie médicale	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
16.	Chef de service d'ORL	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
17.	Chef de service d'ophtalmologie	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
18.	Chef de service de gastro-entérologie	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
19.	Chef de service de chirurgie digestive	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
20.	Chef de service de traumatologie orthopédie	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
21.	Secrétaire de direction	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
22.	Responsable de la cellule de l'assurance qualité	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
23.	Assistants de la personne responsable des marchés publics (Assistants PRMP)	Deux (2)	<i>Voir fiche de poste</i>
24.	Ingénieur des travaux, maintenance et sécurité	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
25.	Responsable du département électricité	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
26.	Responsable du département fluides	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
27.	Responsable du Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne de niveau III (SSIAP3)	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
28.	Ingénieur biomédical	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
29.	Responsable de la maintenance générale	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
30.	Agent de maintenance générale	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
31.	Chef d'équipe du Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne de niveau II (SSIAP 2)	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
32.	Agents Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne de niveau I (SSIAP 1)	Deux (2)	<i>Voir fiche de poste</i>
33.	Directeur des systèmes d'information	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
34.	Chargé de la sécurité	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
35.	Ingénieur responsable des infrastructures informatiques	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
36.	Technicien des infrastructures techniques	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
37.	Technicien de réseau et de la téléphonie	Deux (2)	<i>Voir fiche de poste</i>
38.	Ingénieur responsable des logiciels métiers	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
39.	Technicien des logiciels cliniques	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
40.	Technicien des logiciels medicotechniques	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>
41.	Technicien des logiciels administratifs	Une (1)	<i>Voir fiche de poste</i>





III. Conditions générales

- justifier d'une expérience professionnelle ;
- avoir une très bonne capacité d'adaptation et être capable de travailler en équipe ;
- être dynamique et intègre ;
- être immédiatement disponible ;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique ;
- avoir une bonne maîtrise de la langue française ;
- une bonne maîtrise de l'anglais sera un atout.

IV. Conditions particulières d'accès aux postes

Les conditions particulières d'accès aux différents emplois sont décrites sur les fiches de postes et sont disponibles sur la plateforme du Ministère de la Santé : <https://emploisante.gouv.bj>.

V. Durée du contrat de travail

Les postes font l'objet de contrats à durée déterminée de trois (3) ans renouvelables.

VI. Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra obligatoirement les pièces suivantes :

- un curriculum vitae détaillé, actualisé et dûment signé ;
- une lettre de motivation ;
- les copies des diplômes requis pour le poste choisi ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- une copie de l'acte de naissance du candidat ;
- les attestations de travail prouvant les expériences professionnelles du candidat.

VII. Délai et lieu de dépôt des dossiers

Les candidatures au titre du présent avis de recrutement seront soumises uniquement sur la plateforme du ministère de la Santé par le lien <https://emploisante.gouv.bj>. Les candidats devront s'assurer que leur dossier a été effectivement soumis à la plateforme. A cet effet, un guide d'utilisation de la plateforme est joint aux fiches de postes.





Les dossiers de candidature doivent être impérativement postés en ligne pendant la période de trois (3) semaines allant du **27 mai** au **16 juin 2024** à **minuit**.

Durant la période de soumission des dossiers, les candidats peuvent modifier leurs dossiers déjà postés.

VIII. Mode de sélection

Le processus de sélection se déroulera en deux étapes qui sont :

- une première phase de présélection des candidats sur étude des dossiers ;
- une phase de sélection définitive avec entretien devant un jury.

Seuls les candidats présélectionnés seront invités à la phase de sélection.



Benjamin I. B. HOUNKPATIN
Ministre de la Santé

